

Il y a peu de temps encore le feu des passions suscitées par la « guerre froide » était si grand qu'une simple étincelle aurait pu provoquer une conflagration mondiale. La politique étrangère de certaines puissances occidentales était basée sur des calculs nettement agressifs, sur une politique des « positions de force » (...)

Actuellement, une évaluation plus sobre de la situation, une compréhension plus raisonnable de l'équilibre des forces sur la scène internationale se manifeste de plus en plus en Occident. Et une telle compréhension des choses conduites inévitablement à la conclusion que les plans prévoyant l'emploi de la force contre le monde socialiste devraient être relégués dans les archives.

La vie elle-même exige que les pays des systèmes sociaux différents doivent apprendre à vivre ensemble sur notre planète, à coexister pacifiquement (...)

Le principe même de coexistence pacifique entre Etats aux systèmes sociaux différents implique des éléments de concessions mutuelles, la prise en considération des intérêts réciproques car on ne saurait, autrement, édifier des relations normales entre Etats. Quant aux questions idéologiques, nous nous en sommes tenus et nous nous en tiendrons, inébranlables tel un roc, aux principes du marxisme - léninisme. Les problèmes idéologiques ne peuvent être réglés par la force et on ne peut imposer à un Etat l'idéologie qui règne dans un autre Etat.

Aucun homme sensé n'a jamais admis que les litiges d'ordre idéologique ou les questions relatives au régime social d'un tel ou tel autre pays doivent être réglés par la guerre.

Les capitalistes n'approuvent pas le système socialiste ; notre idéologie ; nos conceptions leur sont étrangères. Dans une égale mesure, nous citoyens d'Etats socialistes, nous n'approuvons pas le régime capitaliste et l'idéologie bourgeoise. Il nous faut vivre en paix et régler les problèmes internationaux, qui se présentent par des moyens pacifiques seulement.

De là découle la nécessité de faire des concessions mutuelles, de compromis et, même des aménagements de part et d'autre dans le domaine des relations entre Etats, dans le règlement des problèmes d'ordre pratique venus à maturité dans l'intérêt de la sauvegarde et de la consolidation de la paix (...)

KHROUTCHEV, Rapport à la session du Soviet Suprême du 31 Octobre 1959

La décolonisation au Sénégal : de la loi cadre à la Communauté franco-africaine : contexte, réactions africaines, résultats

Histoire corrigés

(Introduction)

Khrouchtchev du Soviet Suprême du 31 octobre 1959. L'auteur de son prénom Mikita Sergueievitch est né en 1894 d'une famille paysanne. Il adhère au PCUS (Parti Communiste de